

# Business



**Lydec**

## La révision du contrat de la gestion déléguée en cours

● Lydec a organisé son séminaire média annuel, les 25 et 26 février à El Jadida. L'occasion pour le top management de faire le point sur l'ensemble des activités du délégataire casablancais, mais aussi sur l'un des sujets d'actualité : La révision du contrat de gestion déléguée.

C'est pour la 13<sup>e</sup> édition que Lydec honore, les 25 et 26 février, sa promesse de tenir son grand séminaire média de tous les ans. L'occasion pour Jean-Pascal Darriet, directeur général de la Lyonnaise des eaux et d'électricité de Casablanca de se confronter, à nouveau, à la quarantaine de journalistes invités pour cet événement annuel, organisé dans la ville d'El Jadida. Séminaire qui a été l'occasion pour les responsables du délégataire casablancais de présenter le bilan des réalisations de la gestion déléguée dans les secteurs de l'eau, de l'électricité, de l'assainissement liquide et de l'éclairage public, ainsi que sur les perspectives et les enjeux de cette concession. Le DG de la société espérait, sans doute, que son grand oral annuel allait se focaliser sur ces quatre métiers ainsi que sur

d'autres thématiques inscrites à l'ordre du jour de cet événement. Il n'en fût rien ! Cette année, tout particulièrement, le sujet qui a le plus passionné les journalistes, était celui de la révision du contrat de gestion délé-

**Plus de 17.000 fuites d'eau ont été détectées et réparées en 2015.**

guée de l'eau, d'assainissement et de l'électricité à Casablanca. Quelle évaluation fait-on à Lydec de la période passée de la gestion déléguée ? Que pense le top management du Service permanent de contrôle (SPC) ? Ces questions et d'autres ont été les principaux axes imposés par les journalistes présents au séminaire média. «Aujourd'hui,

nous avons une visibilité sur l'organisation de cette révision, laquelle est d'ailleurs en cours. Le comité de suivi s'est réuni en janvier 2016 et a validé l'organisation de cette deuxième révision du contrat de gestion déléguée.

À noter qu'une commission technique est mise en place dans le cadre de cette révision», précise le DG de Lydec. Cette révision, notons-le, vise à établir un bilan de la période 2007-2015 et arrêter un programme des investissements pour la période 2016-2027, dit-il. «Des solutions précises ont été identifiées quant au financement de ce programme. Plusieurs axes de révision ont déjà fait l'objet de traitement ou les travaux sont en cours entre les deux parties. Notons que le schéma directeur, déterminant les investissements réalisés

jusqu'à la fin du contrat, a, d'ores et déjà, été approuvé par le comité de suivi», a fait savoir Jean-Pascal Darriet lors de ce séminaire, lequel a été l'occasion de faire le point sur les investissements réalisés par l'entreprise.

### Investissements en masse

Côté investissements, en 2015, environ 1,54 milliard DH aura été investi par le délégataire casablancais. Près de 779 millions de DH pour l'assainissement, 398 millions pour l'eau, 334 millions pour l'électricité et 26 millions pour les moyens communs. «Compte tenu du développement accéléré et de l'urbanisation rapide que connaît l'agglomération, les besoins en investissements de la gestion déléguée, à l'horizon 2027, s'avèrent supérieurs aux ressources prévues dans le contrat de gestion déléguée. Ils s'élèvent, en effet, à plus de 20 milliards de DH», notent les responsables de la société. À en croire le management de Lydec, les investissements cumulés de la gestion déléguée, entre 1997 et 2015, se sont établis à environ 18,8 milliards de DH. C'est le métier de l'assainissement liquide qui est érigé en priorité dans le programme d'investissement, puisqu'il s'accapare 44% des investissements réalisés. Le reste est affecté aux autres métiers de l'entreprise, à savoir la distribution de l'eau potable (22%), de l'électricité (27%) et les moyens communs (6%). Pour le volet de l'eau potable et l'assainissement, au cours de l'année précédente, près de 196 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable ont été mis en distribution. «Sur toute la longueur du réseau d'eau potable, soit plus de 5.700 km, Lydec s'engage à lutter en permanence contre le gaspillage des ressources», précisent les responsables de l'entreprise. Ainsi, plus de 17.000 fuites d'eau ont été détectées et réparées en 2015. Le rendement du réseau s'est fixé à 76,6%, contre 64% en 1997. Grâce à une stratégie intégrée et à des technologies innovantes, près de 38 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable ont été économisés, par rapport à 1997, soit l'équivalent de la consommation de plus d'un million d'habitants. Lydec a, par ailleurs, procédé, durant la même



**C'est le métier de l'assainissement liquide qui est érigé en priorité dans le programme d'investissement.**



année, au renouvellement de 25 km de canalisations et 7.500 branchements. En matière d'assainissement liquide, l'année 2015 a été marquée par l'inauguration par le roi de la station Eau-céan, ouvrage majeur du système Antipollution du littoral Est (SAP Est) du Grand Casablanca. Le système permet aujourd'hui à la métropole de jouir d'un taux de dépollution des eaux usées de 100%. Par ailleurs, dans le cadre de la maintenance préventive, Lydec souligne avoir inspecté environ 1.000 km sur un réseau global de plus de 5.200 km, ce qui a permis d'extraire environ 20.000 tonnes de sédiments contenus dans le réseau et les ouvrages. En ce qui concerne l'électricité, afin de répondre aux besoins croissants de l'agglomération en énergie, les responsables de l'entreprise indiquent que l'objectif est

de renforcer et sécuriser en permanence le réseau d'électricité d'une longueur de plus de 6.300 kilomètres (moyenne et basse tension). «Grâce aux investissements réalisés en matière de changement de tension et de renouvellement du réseau vétuste, les pertes d'électricité ont été réduites et les incidents et le temps de rétablissement en cas d'interruption ont considérablement baissé», a-t-on souligné. Ainsi, le taux de rendement du réseau d'électricité est passé de 92% en 1998, à plus de 93% en 2015. Par ailleurs, le temps de rétablissement moyen pour les 75% des clients, impactés par une coupure, est divisé par 2 en 2015 (13mn 34s en 2015) en comparaison avec l'année 1998. Afin de lutter contre les pertes d'énergie, Lydec a mis en place la sectori-

sation électrique pour mieux cibler les actions de recherche de pertes techniques et non techniques. Ce sont, à terme, 3.300 compteurs qui seront installés dans les postes de distribution publique dans le but d'identifier les zones où le rendement est faible. Aujourd'hui, plus de 1.300 compteurs sont d'ores et déjà opérationnels, fait-on savoir. Pour l'éclairage public, les responsables de Lydec ont rappelé, que depuis le démarrage du contrat de gestion déléguée et jusqu'en 2009, les réseaux d'éclairage public étaient gérés par les communes. Depuis

**Le taux de rendement du réseau d'électricité est passé de 92% en 1998, à plus de 93% en 2015.**

2009, l'éclairage public est devenu le 4<sup>e</sup> métier de Lydec. En six ans (2009-2015), l'entreprise aurait investi pas moins de 536 millions DH pour la mise à niveau, le renouvellement et l'extension des réseaux d'éclairage public. Selon les responsables de Lydec, le taux de disponibilité a dépassé l'objectif contractuel et est passé de 75% en 2009, à 97% en 2015. Lydec a procédé à la pose de 269 km de réseaux et 7.159 de candélabres et à l'installation de 25.239 luminaires dans le cadre du Plan d'actions prioritaires (PAP) de proximité. Le réseau d'alimentation du Grand Casablanca en éclairage public compte aujourd'hui 4.200 km de câbles et plus de 142.000 points lumineux. ●

PAR NAÏMA CHERII  
n.cherii@leseco.ma

Q/R



**Jean-Pascal Darriet**  
Directeur général de Lydec

**Les Inspirations ÉCO : Lydec a-t-elle accompli sa mission ?**

**Jean-Pascal Darriet :** La mission de Lydec s'inscrit dans la durée. Elle s'inscrit, notamment, dans le cadre d'un contrat de concession, et ses engagements sont vérifiés très régulièrement, non seulement à travers les révisions qui sont réalisées de façon périodique, mais également, à travers le service de contrôle, par le biais de l'autorité de tutelle qui vérifie régulièrement, auprès de l'autorité déléguée, le niveau de performance atteint par Lydec. Je sais qu'il y a d'ailleurs, en préparation, un observatoire national. Vous savez, nous avons entendu parler, à plusieurs occasions, de cet observatoire des services de l'eau et d'électricité. Je l'ai vu assez récemment dans le cadre du rapport du CESE. C'est Nizar Baraka qui présentait l'idée devant le Parlement et qui a émis, assez clairement et assez fort, l'idée de monter un observatoire sur ces services. Nous trouvons que c'est une très bonne idée, évidemment, je crois que pouvoir se comparer est une façon d'augmenter encore sa performance.

**Est-ce à dire qu'il y a encore des efforts à faire, notamment dans certains métiers ?**

Dieu merci, il y a encore beaucoup d'efforts à faire. Car c'est autant d'enjeux et d'engagements pour Lydec qu'avec les compétences qui sont les nôtres et avec les moyens financiers dont nous disposons, avec cette gestion déléguée, nous mènerons à bien ces enjeux qui sont colossaux. En réalité, nos enjeux sont ceux d'une collectivité qui est en forte croissance. On parle de 4 à 5% de croissance de besoins en eau et en électricité, aux bornes de la collectivité. C'est donc autant d'enjeux, d'infrastructures à réaliser, de tuyaux d'assainissement, de câbles électriques, pour permettre cette augmentation. Les enjeux sont donc colossaux, aussi bien pour la Lydec que pour la collectivité.

**À la fin de l'année 2015, la ville de Tanger a connu des manifestations contre le délégataire de l'eau, de l'assainissement et de l'électricité. Est-ce que cela a eu des impacts sur Lydec, notamment, l'activation de la révision du contrat de la gestion déléguée ?**

Pas du tout. Le processus de la révision est un long processus de la révision, lequel a commencé bien avant les difficultés qu'il y a eues, en automne dernier, à Tanger. La révision du contrat ne s'inspire pas d'un événement. Cela dit, il ne faut pas croire que ce sujet nous a laissés indifférents.

**Avez-vous l'impression que l'image de Lydec a changé auprès des Casablancais, surtout depuis les dernières manifestations de Tanger ?**

Je dois d'abord souligner que nous sommes, en permanence, vigilants à traiter l'ensemble des demandes des clients, que ce soient des demandes simples ou des réclamations. Nous l'avons fait et nous le faisons en permanence. Nous l'avons fait pendant les périodes que vous citez, ce qui nous a permis d'ailleurs de vérifier, régulièrement, les réclamations à ce moment-là et qui étaient, particulièrement, en augmentation. En tout cas, nous avons veillé à ce que ces réclamations se voient apportées des réponses dans des délais très courts. Sachant que l'une de nos missions, c'est d'apporter une réponse à toutes les demandes posées par l'ensemble des clients tout en prenant en compte les considérations techniques et financières attendues. Cela dit, je ne pense pas qu'il y a une évolution de l'image de Lydec, au regard d'un événement donné, tel celui des manifestations de Tanger. Je pense qu'il y a une demande longue qui s'inscrit dans la durée de Lydec d'améliorer en permanence son image. Sachant que si nous améliorons la qualité de service, nous améliorerons notre image. La recherche première, c'est donc d'améliorer la qualité de service. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR N.C